

## Certificat de vigilance

Nous soussignés, Provigis SAS, agissant en qualité de tiers de confiance, attestons par le présent certificat numéro 2005050PD75203022100051,

Que :

- PDR-TEAM (ci-après la société) s'est inscrite sur le site PROVIGIS dont l'objet est de contrôler, pour le compte de la société, les documents légaux de vigilance institués par les articles D8222-5, D8254-2 du code du travail.
- La documentation juridique relative à la société PDR-TEAM, disponible à ce jour en ligne sur le site web "provigis.com" a été considérée comme conforme par le contrôle automatique réalisé par les logiciels de Provigis et celle déposée sous forme de scan de faible qualité est considérée comme vraisemblable et ne caractérise pas un « faux grossier ».

Ladite documentation est valable pour MAIF - POLE AUTO jusqu'à la date du 29/08/2020 date après laquelle elle devra être mise à jour.

Fait pour valoir ce que de droit,

A Paris La Défense le 05/05/2020

Signé (Sylvestre BLAVET, Président Directeur Général de Provigis SAS)



*La société déclare expressément que*

*Les informations transmises sont strictement conformes à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, et que les données à caractère personnel éventuellement contenues dans les documents obligatoires sont transmises par la société avec les autorisations expresses des personnes concernées. PROVIGIS agit sur instructions de la société pour lui permettre de remplir ses obligations au regard des dispositions légales. En conséquence, PROVIGIS est réputée avoir la qualité de dépositaire au regard des dispositions légales précisées.*

*Les documents transmis par la société sont contrôlés par PROVIGIS conformément aux dispositions contractuelles conclues avec le Client de la société, PROVIGIS n'est nullement garante de leur authenticité.*